



Extrait du Lycée Porte-Océane - Le Havre

<http://porte-oceane.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article587>

Déclaration de stratégie Erasmus +

- Ouverture internationale

- ERASMUS +

-

Date de mise en ligne : jeudi 7 janvier 2016

Copyright © Lycée Porte-Océane - Le Havre - Tous droits réservés

La stratégie de l'établissement s'inscrit dans celle du projet académique de l'Académie de Rouen. En cohérence avec l'axe 3 « l'éducation dans un monde ouvert », le projet l'établissement favoriser la mobilité des élèves, des étudiants dans le cadre de leur formation professionnelle en entreprise. Egalement des personnels afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences. Les partenaires sont choisis selon les projets menés ou initiés par les enseignants ou l'équipe de direction. Des partenariats : en UE, à la suite d'un projet COMENIUS, un appariement est mis en place avec deux établissements espagnols ; dans le cadre d'une coopération conjointe entre le Québec et l'Académie de Rouen, avec le CEGEP de la Pocatière (Québec) pour une poursuite d'études des étudiants de BTS. A cette occasion, des lycéens de l'option EPS se rendent dans ce CEGEP afin d'échanger sur les pratiques sportives. Objectif et public cible de ces mobilités : favoriser les échanges d'élèves de baccalauréat professionnel, d'étudiants de BTS, dans le cadre de leur formation, notamment concernant la possibilité de stages en entreprise, mais aussi faciliter leur poursuite d'études à l'étranger. Concernant les personnels, permettre de s'ouvrir à d'autres systèmes éducatifs, permettre des coopérations et des échanges selon les disciplines ou certains secteurs professionnels de l'établissement. L'établissement, de par son contrat d'objectifs, développe sa stratégie à l'international. Les acteurs tels que l'équipe de direction (proviseur, proviseur adjoint, chef de travaux et gestionnaire) et le Bureau des Relations Internationales s'impliquent afin de pouvoir mettre en oeuvre ce contrat. Au travers son projet d'établissement, la communauté éducative souhaite développer son volet international et en faire une référence pour le lycée. L'ensemble des actions qui s'inscrivent dans ce volet sont prises en considération et il existe une volonté évidente d'accompagnement à la mise en place par l'équipe de direction. Un bureau des relations internationales est actif pour initier et suivre ces actions. La communication de l'information vers l'ensemble de la communauté est une de ses priorités afin de valoriser toutes les formes de coopération européenne et internationale. Une grande partie des projets de coopération européenne mis en place dans l'établissement relève de son professionnalisme et de sa motivation : mobilités professionnelles, partenariat stratégique, action ponctuelle (accueil de professeurs étrangers pour des échanges de pratiques), projet de coopération bilatéral d'échanges. Il accompagne les équipes pédagogiques dans la formalisation et la mise en projet.

1-Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin. Une mobilité sortante ou entrante de qualité contribue fortement à augmenter le niveau de qualification, nous le percevons déjà par nos actions de mobilités au lycée général et technologique. Le développement de la mobilité pour nos étudiants, de par les dispositifs mis en place à l'interne, va faire en sorte que nous ayons des étudiants mieux préparés dans des domaines où la demande en termes de recherche est importante. C'est aussi vrai pour les mobilités du personnel, qui correspond à une demande réelle. Certains aspirent à la découverte d'autres systèmes éducatifs.

2-Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur.

Le lycée propose la possibilité d'effectuer des mobilités soit pour des stages soit pour des formations, aux élèves de lycée professionnel, aux étudiants en BTS et en post BTS. Ceci est un atout important pour développer la qualité et la pertinence de nos enseignements.

3-Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale Une expérience de mobilité et le travail en partenariat sont des points qui permettent de remettre en cause les méthodes d'enseignement, les pratiques professionnelles. L'attribution d'ECTS permet de modifier, d'adapter ses contenus tout en restant dans le cadre imposé par les référentiels. Il en découle forcément une amélioration de la qualité et une valorisation des périodes de formation en entreprise. Le retour des participants à la mobilité est également source de partage avec les étudiants restés dans l'établissement.

4-Activer le triangle de la connaissance : Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional.

Ces mobilités permettent de travailler plus encore en collaboration avec les différents partenaires et de pouvoir répondre aux exigences des professionnels (mise en réseaux, échanges de pratiques ...)

5-Améliorer la gouvernance et le financement .L'autonomie des établissements permet de mieux gérer l'aspect modernisation et par conséquent la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur.